



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche

**Communiqué de presse**  
**27 février 2026**

## **Lancement d'un appel « Tremplin Outre-mer » pour attirer de jeunes chercheurs et chercheuses sur les territoires ultramarins**

**Les territoires ultramarins représentent des espaces stratégiques pour la recherche française, en raison de leurs caractéristiques environnementales, climatiques, sanitaires, sociétales et culturelles spécifiques, de leur position géographique dans des zones clés, ainsi que de leur capacité de rayonnement scientifique et diplomatique à l'échelle régionale et internationale. L'Agence nationale de la recherche (ANR), mobilisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, lance l'appel à candidatures « Tremplin Outre-mer » dont l'objectif est d'attirer de jeunes chercheurs et chercheuses internationaux vers les laboratoires de ces territoires afin d'y conduire des projets de recherche d'excellence.**

### **Objectifs du dispositif « Tremplin Outre-mer »**

L'appel « Tremplin Outre-mer » poursuit quatre objectifs principaux :

- Attirer et ancrer des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs et chercheuses de haut niveau, exerçant en France ou à l'étranger et ayant soutenu leur thèse de doctorat depuis moins de 10 ans, vers des établissements de recherche ultramarins.
- Structurer et renforcer les écosystèmes locaux de recherche par des projets scientifiques ambitieux, portés par des profils capables de fédérer et d'animer des équipes.
- Participer à l'intégration des outre-mer dans des coopérations structurées avec les pays de leur bassin océanique régional.
- Renforcer le positionnement des établissements ultramarins dans les appels compétitifs européens, en particulier Horizon Europe, en utilisant le tremplin comme levier de montée en puissance.

Dotée d'une enveloppe de 300 000 € par projet (incluant les parts de préciput gestionnaire et laboratoire), cette première vague vise à soutenir trois chaires d'excellence.

Ces financements permettront aux lauréates et lauréats de déployer, sur une durée de deux ans, un programme de recherche original, à forte visibilité scientifique et à fort potentiel structurant pour leurs équipes et leurs établissements.

Ce dispositif constitue un levier stratégique pour attirer des talents de haut niveau, renforcer durablement les équipes locales et accroître la visibilité des sites ultramarins, tant dans leurs bassins régionaux qu'à l'échelle internationale.

## **Un appel centré sur des thématiques scientifiques prioritaires pour les territoires ultramarins**

L'appel est centré sur des thématiques scientifiques prioritaires pour les territoires ultramarins. Les projets pourront porter sur la santé des écosystèmes terrestres et marins - notamment les récifs coralliens, les lagons et les milieux tropicaux - ainsi que sur la santé des populations dans un contexte de changements globaux, climatiques, environnementaux et sociétaux.

Ils pourront également explorer l'analyse des risques naturels et de leurs impacts différenciés selon les territoires, en intégrant les facteurs climatiques, environnementaux, sanitaires et socio-économiques propres aux contextes ultramarins, dans une perspective de prévention, d'adaptation et de résilience. Ces thématiques s'inscrivent dans l'approche « Une seule santé » (One Health), qui considère de manière intégrée la santé humaine, animale et environnementale.

Les candidates et candidats seront encouragés à renforcer les interfaces entre sciences du vivant, sciences de l'environnement, sciences du climat et sciences humaines et sociales, afin de mieux appréhender les vulnérabilités des populations, les dynamiques sociales et les inégalités.

L'appel couvre également les enjeux de souveraineté énergétique et alimentaire des territoires ultramarins. Les candidatures pourront porter sur l'adaptation des modèles énergétiques et des systèmes alimentaires aux contraintes locales, ainsi que sur l'analyse des modèles socio-économiques territoriaux les plus pertinents, à l'échelle des territoires et de leurs bassins régionaux.

Les profils des candidates et candidats et leurs projets devront s'inscrire dans les axes prioritaires définis dans les Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) des établissements hôtes :

- l'Université des Antilles (Guadeloupe et Martinique) ;
- l'Université de Guyane ;
- l'Université de La Réunion ;
- l'Université de la Polynésie française ;
- l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;
- l'Université de Mayotte.

### **Informations et dépôts des candidatures**

Processus et modalités de dépôt : <https://anr.fr/TremplinOM>

Calendrier et date de limite de dépôt des projets :

Ouverture de l'appel à candidatures : 27 février 2026

Clôture de l'appel : 5 mai 2026 à 15h

Résultats : juillet 2026

## **À PROPOS DE L'ANR**

Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est, depuis 20 ans, l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.

L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ».

[www.anr.fr](http://www.anr.fr)

Suivre l'actualité de l'ANR : [anr.fr/fr/newsletter](http://anr.fr/fr/newsletter)

## **CONTACT PRESSE :**

[contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr)